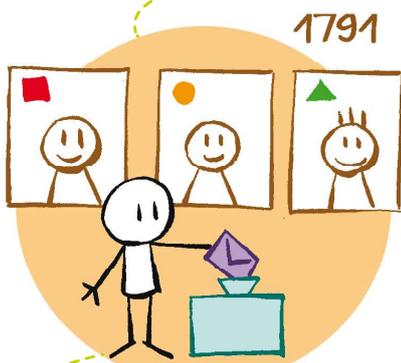


# Un peu d'histoire



**À la Révolution**  
Avant la Révolution, les citoyens ne votaient pas. Le roi dirigeait le pays et les habitants ne pouvaient pas donner leur avis.



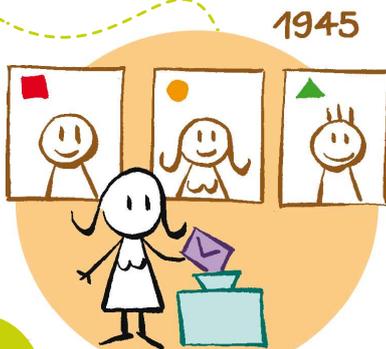
En 1791, les auteurs de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ont souhaité donner aux Français le droit de vote. Mais seuls les hommes de plus de 25 ans, assez riches pour payer un impôt, avaient la possibilité de voter.

**Il faut attendre 1848 pour que tous les hommes, âgés de plus de 21 ans, obtiennent ce droit.**

## Et les femmes, alors ?

Les hommes pensaient que le rôle des femmes était de rester à la maison pour s'occuper des enfants et faire le ménage. Elles n'avaient donc pas de temps pour faire de la politique.

Et puis, pour certains, les femmes étaient incapables de décider seules pour qui voter. L'Église avait alors beaucoup d'importance dans la société. Les femmes risquaient de suivre l'avis du prêtre et de voter comme lui.



## Elles ont gagné leur droit de vote

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des femmes ont montré leur très grand courage, en luttant contre l'armée allemande. Elles se sont engagées dans la Résistance. Elles ont pris de très grands risques, pour communiquer des messages secrets, transporter des armes...Après la guerre, le gouvernement du Général de Gaulle a dû reconnaître la citoyenneté des femmes : elles ont obtenu le droit de vote et le droit d'être élues. Elles ont voté la première fois en 1945 pour choisir leur maire. Les premières sénatrices ont été élues en 1946.

## Droit de vote à 18 ans

En 1974, le président Giscard d'Estaing a autorisé les jeunes à voter dès l'âge de 18 ans.